



## Compte rendu Réunion du Conseil municipal

**Mercredi 4 novembre 2020 à 20h30 à la salle des fêtes**

**Présents:** ALARD André, LEMASSON Michel, COURONNE Odile, SAULIERE Guy, DELHORBE Jean-Claude, DAGES Jean-Charles, LOUBRIAT Johan, CHARRON Stéphanie, ENTE Philippe, FERBER Lyse, CHARRIER Jeanine, ALBENQUE Jean.

**Absent(s) excusé(s):** Ferber Marie-Laure, SALINIE Simon

**Procuration(s):** FERREIRA Frédéric à ALARD André

**Secrétaire de séance :** LOUBRIAT Johan

Le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et faisant exception à la fermeture des ERP permet aux assemblées délibérantes des collectivités de se réunir. Les services de l'Etat ont été informés que le Conseil est déplacé de son lieu de réunion habituel.

Le maire invite le Conseil municipal à la minute de silence pour rendre hommage à l'enseignant Samuel Paty assassiné le 16 octobre

### **1-Approbation du compte rendu de la réunion du 8 octobre 2020**

Approuvé à l'unanimité

### **2-Création poste grade adjoint administratif territorial de 1<sup>ère</sup> classe / fermeture poste grade rédacteur territorial**

Suite à la demande de mutation de l'agent rédacteur territorial à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021, un recrutement va être nécessaire

A l'unanimité, le conseil décide de créer un emploi permanent du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux au grade d'adjoint administratif territorial de 1<sup>ère</sup> classe, catégorie C à temps complet à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Il décide de suppression de façon concomitante du poste de rédacteur territorial (catégorie B).

### **3-Action sociale pour les agents: adhésion au CDAS année 2021**

A l'unanimité, le Conseil décide de renouveler l'adhésion au comité départemental d'action sociale pour l'année 2021. Cotisation à 1.30% de la masse salariale (inchangée).

### **4-Adressage : ajustement de la dénomination et numérotation des voies**

Le Conseil municipal rectifie la liste de noms des voies précédemment attribués afin de procéder à des ajustements et corriger des erreurs.

Par douze voix et une abstention, le Conseil décide de ne pas nommer les noms de voies privées. Une réunion de la commission adressage aura lieu le 9 novembre prochain.

### **5-Achat module cuisine dans un logement**

Le locataire de l'appartement situé au n°6 de l'ancienne gendarmerie a donné un préavis de départ effectif au 1<sup>er</sup> décembre 2020. Le mobilier de la cuisine comprenant un meuble, des placards et plan de travail sur mesure ont été installés et payés par le locataire lui-

Le conseil décide de lui racheter.



## 6-Cessions véhicules

Trois véhicules hors service ont été vendus pour pièces au prix de 300 euros le lot : PEUGEOT immatriculé CA 465 TT (1983), TRANSIT immatriculé 6233 SW 24 (1988) et FORD immatriculé EA 578 YV (1988).

## 7-Décisions modificatives : budget principal et annexe assainissement

### ❑ DECISION MODIFICATIVE N°4 / VIREMENT DE CREDITS – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil décide de créer une opération en section d'investissement intitulée « Décors lumineux » portant le numéro d'opération 202003 et de procéder aux virements de crédits suivants (achat Brézac) :

Chapitre article désignation	Investissement / dépenses	
	Augmentation de crédits €	Diminution de crédits €
c/21571 matériel roulant - voirie opération 202001 achat véhicule service technique		5 000.00
c/2184 Mobilier opération 202003 Décors lumineux	5 000.00	
<b>TOTAL</b>	<b>5 000.00</b>	<b>5 000.00</b>

### ❑ DECISION MODIFICATIVE N°1 / VIREMENT DE CREDITS – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Décision de procéder aux virements de crédits suivants pour annuler une facture d'assainissement émise par erreur:

Chapitre article désignation	Fonctionnement / dépenses	
	Augmentation de crédits €	Diminution de crédits €
c/6063 fournitures d'entretien et de petit équipement		180.00
c/673 titres annulés (sur exercice antérieur)	180.00	
<b>TOTAL</b>	<b>180.00</b>	<b>180.00</b>

## 8-Projet multiple rural

Au vu de l'évaluation du projet : 774 536.48 euros sans honoraires, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'abandonner le projet de multiple rural tel que prévu à l'ancienne boucherie.

Un nouveau projet sera présenté prochainement.

## 9-Collecte des ordures ménagères : taxe et redevance

La redevance incitative se substituera à la taxe telle qu'elle existe actuellement prélevée sur le foncier.



## 10-Questions diverses

-Décors peints église : le dossier n'a pas été retenu au titre de la DETR 2020. Il pourra être présenté de nouveau au titre de la DETR 2021.

Le devis présenté comprend la restauration de la dormition de la Vierge, plafond, voûte, murs et soubassements. Le déplacement du tabernacle est prévu sans restauration.

Des donateurs se sont fait connaître pour contribuer à cette restauration.

-Une facture de dépannage d'éclairage du château a été réglée : 888 euros.

-Des travaux de téléphonie sont prévus à La Coste : fouille pour réparation d'un câble enterré.

-SVS du Carluxais : la commune de Peyrillac-et-Millac a demandé à quitter le SVS. Les simulations de la contribution des communes présentent une augmentation de la part de la commune de Carlux. En attente de précisions, le conseil n'est pas favorable.

-Présentation du rapport prix et qualité service assainissement collectif 2019

-Selon les instructions officielles liées à la crise sanitaire, la cérémonie du 11 novembre se déroulera en comité très restreint.

-Une personne est intéressée pour acheter le bus scolaire.

-Projet de mise en place de panneaux pour ralentir aux abords de l'école et de miroirs sur plusieurs secteurs.

-le maire a été destinataire d'une lettre des maires de la vallée concernant la déviation de Beynac.

Fin de la séance à 23h44.